



Procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2024

Personnes présentes :

Enseignants :

Mme Sylvie TYMEN, M. Daniel CARIOU, Mme Marie-Pierre CLERY, Mme Michèle FOUILLEN, Mme Géraldine KERHOAS, M. Ronan GOUEZEC, Mme Caroline FEHR, Mme Sandrine NEDELEC, Mme Sophie OLLIVIER, Mme Aurélie TOUX, Mme Isabelle URVOIS, Mme Delphine BODIN

Mme Valérie ZARADER, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires et périscolaires
Mme Catherine DOUGET, Responsable pôle enfance – éducation

Représentants des parents d'élèves :

Mme Morgane LE FLOCH, Mme Sandrine BOMANS, Mme Joyce LEVRAY, Mme Delphine LEVY, Mme Marie-Jo LE BEC, Mme Pauline GUEGAN

Absents excusés :

M. NOURY, Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription de Châteaulin
Mme Catherine POCHARD, Mme Gwendoline CHOSSEC, M. Florian NICOLAS, Mme Marianne MARTINET, Mme Laëtitia MEUR, Mme Audrey GUILHAUDIN : représentants des parents d'élèves
Mme Aline GUYADER, DDEN

Ordre du jour :

- Préparation de l'année scolaire 2024 /2025
- Vie de l'école : actions pédagogiques, dispositif PHARE, sécurité
- Entretien et travaux de l'école

1/ Préparation de l'année scolaire 2024 /2025

Les effectifs attendus pour la rentrée de septembre 2024 sont les suivants :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne
monolingue	23	21	40	31	41	157	22,43
bilingue	15	13	16	12	14	70	23,33

L'organisation suivante est envisagée pour l'année scolaire 2024 / 2025 :

Filière monolingue							Filière bilingue		
CP	CE1	CE2-CM1	CE2	CM1	CM2	CM2	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
23	21	16+6=22	24	25	20	21	15+6=21	7+16=23	12+14=26
MME FEHR	MME KERHOAS	MME GOUEZEC	M. GOUEZEC	MME TYMEN	MME OLLIVIER	MME CLERY	M. CARIOU	MME NEDELEC	MME TOUX

Des ajustements ou modifications sont possibles.

Les TBI des classes de Mme NEDELEC, Mme FEHR et Mme KERHOAS vont être renouvelés, trois VPI vont être installés à la place.

Des coupures Internet sont très régulièrement constatées.

L'équipe enseignante souhaite porter à la connaissance du conseil d'école une difficulté dans la gestion des élèves inscrits à la garderie le soir. Les parents ayant la possibilité de modifier les inscriptions jusqu'à la veille au soir, les listes qui sont transmises le lundi matin aux enseignants ne sont pas fiables. Un enfant qui n'est pas sur la liste des élèves inscrits en garderie, a pu être inscrit ultérieurement par ses parents et l'enseignant n'en n'est pas informé. L'enfant est donc susceptible de quitter l'école.

Madame DOUGET précise qu'une souplesse dans les délais d'inscription a été mise en place dans la période consécutive au COVID, certains parents étant en télétravail. Néanmoins, certains parents n'inscrivent pas leurs enfants sur le portail famille. Des rappels sont effectués auprès des familles ne respectant pas les règles d'inscription présentées dans le règlement intérieur du service périscolaire. Il a été convenu qu'à 16h30 des animateurs viennent chercher dans les classes de CP et CE1 les élèves inscrits en garderie (à partir du 10 juin) mais il n'y a pas suffisamment de personnel pour élargir cette disposition aux autres niveaux de classe.

Madame ZARADER ajoute qu'il n'est pas possible de recruter du personnel supplémentaire. Si cela s'avère nécessaire, les délais pour inscrire son enfant à la garderie seront rallongés.

Les locaux de l'école sont utilisés le mercredi par le CLSH. Il sera nécessaire d'évoquer avec le CLSH certains points pour un meilleur partage des locaux. Par exemple, des matelas sont laissés dans la salle de la BCD réservée pour les temps scolaires.

La Ligue contre le cancer ne propose pas d'agenda scolaire aux élèves de CM1 et CM2 pour l'année 2024-2025.

En réponse à une question de Madame GUEGAN, la directrice indique qu'en 2023/2024, l'équipe enseignante a organisé une opération portes-ouvertes dans des délais contraints, suite à l'annonce de la fermeture d'un poste pour la prochaine rentrée. Si l'opération « portes-ouvertes » est reconduite en 2024/2025, l'équipe enseignante réfléchira à une autre organisation, en particulier en ce qui concerne la communication auprès du public ou la participation des représentants des parents et de l'APE. Madame KERHOAS précise que plusieurs familles lui ont fait part de difficultés pour scolariser à plein temps leurs enfants de 3 ans et que cela peut influencer sur le choix des familles de scolariser ou non un enfant à l'école publique. Madame DOUGET explique qu'il s'agit d'enfants de moins de 3 ans qui n'ont pas encore acquis la propreté.

Madame ZARADER fait part de plusieurs informations aux membres du conseil d'école :

- La présentation du Projet Educatif de Territoire aura lieu le 27 juin à 18h. Les représentants des parents d'élèves et les enseignants qui le souhaitent y sont conviés.
- Le changement de tarification de la restauration scolaire, évoqué lors du précédent conseil d'école, sera soumis au vote lors du conseil municipal du 25 juin. Le coût maximal du repas passera à 4,10 €. La tarification prendra en compte le quotient familial, les tarifs seront définis sur 7 tranches. Il n'y aura pas d'augmentation sur les trois premières tranches.
- La municipalité a proposé aux établissements scolaires de participer au projet de forêt fruitière qui va être mis en œuvre sur la commune. L'équipe enseignante a répondu favorablement à cette proposition.

2/ Vie de l'école : actions pédagogiques, dispositif PHARE, sécurité

Quelques actions menées depuis le deuxième conseil d'école

Des élèves de CM2 ont pris part à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

Une sortie pédagogique au zoo « Les Terres de Nataé » a été proposée aux élèves des classes de Mme FEHR, Mme KERHOAS, Mme NEDELEC et M CARIOU.

Les classes de CM1-CM2, CM2 et CM1-CM2 bilingue ont bénéficié d'une visite guidée du Musée de la Résistance bretonne, à Saint Marcel.

Les élèves de CE2 se sont rendus au château de Trévarez pour un atelier et une balade thématique.

Monsieur GOUEZEC a organisé une randonnée a été organisée à Brasparts pour ses élèves de CE2-CM1.

Les classes de CE1, CM1 et CM2 ont profité d'une visite guidée de l'exposition consacrée à Bastien COURTAY, à l'Arthémuse.

Les élèves de CP-CE1 ont poursuivi leur partenariat avec l'IME (séances de tennis de tables en commun, visite des serres).

L'opération « permis vélo » a été reconduite cette année pour les élèves de CM1.

Pour finaliser le travail mené avec la cheffe de chœur Laetitia DEVIVIER, les élèves se produiront le 21 juin.

Un séjour à Caen est programmé en 2024/2025 pour les classes de CM2 et CM1-CM2 bilingue.

Un séjour est envisagé pour les classes de CP-CE1 bilingue et CE1-CE2 bilingue.

Bilan du dispositif PHARE

Cette année, les élèves ont bénéficié de séances consacrées au phénomène du harcèlement scolaire. En outre, deux classes ont participé au Prix Non au harcèlement. Une soirée conférence-débat a également été organisée. Durant l'année scolaire 2023-2024, suite à une alerte transmise par une famille, une première série d'entretiens a été menée par les référents de la circonscription. Les éléments évoqués lors de ces entretiens n'ont pas nécessité la poursuite du dispositif PHARE. Néanmoins, un suivi régulier de la situation a été conduit.

Bilan des exercices de sécurité

Lors de l'exercice PPMS intrusion réalisé le 1^{er} décembre 2023, l'alerte a été donnée par l'école maternelle. Plusieurs enseignants de l'école élémentaire n'ont pas entendu l'alerte sur leur talkie-walkie (message inaudible, grésillements). Lors de l'exercice organisé le 10 juin, l'alerte n'a pas été entendue dans deux classes (talkie-walkie déchargé / talkie-walkie qui n'a pas fonctionné pour une raison indéterminée). Deux fenêtres sont sans rideaux (classes 8 et 1) et la porte extérieure de la classe 4 n'a pas de rideaux.

Deux exercices d'évacuation incendie ont été organisés, dont un à 13h35. La transition entre le temps périscolaire et le temps scolaire s'est correctement déroulée. Madame BOMANS suggère de solliciter les pompiers pour une sensibilisation des élèves aux gestes de premiers secours.

3/ Travaux, entretien de l'école

Dans la classe de Madame FEHR (classe 8) :

- pose d'un rideau sur la fenêtre côté préau
- le volet roulant est à remplacer
- certains éclairages ne fonctionnent plus
- fixation du tableau à contrôler

Dans la classe de Monsieur CARIOU (extension), les portes des placards au fond de la classe sont à régler.

Dans la classe de Madame OLLIVIER, les stores ne fonctionnent pas correctement.

Dans la classe de Madame NEDELEC :

- les stores sont à réparer (une poignée, une ficelle)
- régler les charnières des portes de placards

Dans la classe de Madame TOUX (classe 1), installer un rideau sur la fenêtre côté préau.

Le nettoyage des vitres de l'école et du réfrigérateur est à prévoir.

Dans la mesure du possible, un nettoyage des murs extérieurs pourrait-il être réalisé ?

Des aménagements seront apportés à la cour de récréation :

- installation de deux tables de pique-nique
- installation d'une table de tennis de table
- mise en place d'un parcours de billes
- un damier sera tracé au sol

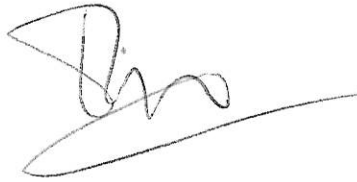
L'équipe enseignante et le service périscolaire demandent le changement d'orientation du terrain de football.

Les représentants des parents d'élèves demandent si une végétalisation de la cour est prévue. Madame ZARADER indique que la végétalisation n'est pas prévue pour le moment. Une réflexion globale sera menée collectivement dans le cadre du PEDT concernant l'aménagement de la cour.

Madame LE FLOCH informe le conseil d'école d'une situation dangereuse. Le dépose-minute n'étant plus accessible, certains parents s'arrêtent sur la voie de circulation.

Madame LE BEC rappelle la dangerosité du passage piéton situé près de la bande de STOP devant le centre culturel l'Arthémuse. Madame ZARADER mentionne les travaux qui seront réalisés à l'Arthémuse. A l'issue des travaux, l'aménagement de cette zone pourra être réétudiée. Des panneaux indiquant de se garer en marche arrière ont été disposés près de l'Arthémuse suite aux remarques faites lors du précédent conseil d'école.

Pour le conseil d'école, la directrice,
Sylvie TYMEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie Tymen', written over a horizontal line.